



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55072>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-55072**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPA Ecovallée Plaine du Var

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maître d'oeuvre concepteur coordonnateur pour le projet global: le Grand Parc de la Plaine du Var, la ZAC Parc Méridia et les espaces publics desservant le parc hors périmètre de la ZAC

Description : La consultation est passée sous la forme d'un accord-cadre monoattributaire, ayant pour objet la désignation d'un maître d'oeuvre concepteur-coordonnateur, qui assurera une coordination programmatique, urbaine, paysagère, technique, réglementaire et calendaire du projet global d'aménagement, constitué par le Grand Parc de la Plaine du Var, la ZAC Parc Méridia, et les espaces publics desservant le Parc et situés en dehors du périmètre de la ZAC. Le maître d'oeuvre coordonnateur sera également le concepteur de tout ou partie de certains espaces publics. Les missions sont détaillées à l'art. 1.2 du règlement de consultation et au Cahier des charges. L'accord-cadre est " mixte ", conformément à l'article R. 2162-3 du Code de la commande publique: une partie des prestations sera exécutée directement via des bons de commandes, et une autre partie des prestations sera exécutée après la passation de marchés subséquents. Il comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles.

Identifiant de la procédure : c5b0f481-102a-4717-88c9-351e99463ba6

Identifiant interne : MOE concepteur coordonnateur

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre concepteur-coordonnateur pour le projet global : le Grand Parc de la Plaine du Var, la ZAC Parc Méridia et les espaces publics desservant le parc situés hors ZAC.

Description : L'accord-cadre mono-attributaire a pour objet la désignation d'un maître d'oeuvre concepteur-coordonnateur, qui assurera une coordination programmatique, urbaine, paysagère, technique, réglementaire et calendaire du projet global d'aménagement constitué par le Grand Parc de la Plaine du Var, la ZAC Parc Méridia, et les espaces publics desservant le Parc, situés en dehors du périmètre de la ZAC. Le maître d'oeuvre coordonnateur sera également le concepteur de tout ou partie de certains espaces publics. Les missions sont détaillées à l'art.1.2 du règlement de la consultation et au Cahier des charges.L'accord-cadre est mixte, composé d'une partie à bons de commande et d'une partie relevant de marchés subséquents. Il comporte une tranche ferme, et 2 tranches optionnelles. Il est conclu sans montant minimum et encadré par un montant maximum total de 3 500 000 euros HT(partie à bons de commande et partie à marchés subséquents comprises)sur sa durée totale (toutes reconductions comprises).

Identifiant interne : unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZAC Parc Méridia

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : L'opération d'aménagement Parc Meridia se trouve à Nice (06200). Les prestations objet de l'accord-cadre seront à réaliser pour certaines à distance et pour d'autres dans les locaux de l'EPA, ou encore sur le territoire de la Commune de Nice.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 03/05/2024

Durée : 6 YEAR

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est d'une durée de quatre (4) ans à compter de la date de notification. Il est reconductible deux (2) fois un (1) an, soit une durée totale maximale de six (6) ans. La reconduction est expresse. La justification de la dérogation à la durée de 4 ans de l'accord-cadre (article L. 2125-1 1° du Code de la commande publique) est indiquée à l'art.2.4 du règlement de consultation. L'accord-cadre comporte une tranche ferme, et deux tranches optionnelles, définies à l'article 2.2 du CCAP de l'accord-cadre, et rappelées ci-après :Tranche ferme : Missions A, B, C, D3, D4, D5, D6, E, F, G, H3, H4, H5, H6, J, K. Tranche optionnelle 1 : Missions D1 et D2 : Esquisse du Grand Parc de la Plaine du Var et sa mise à jour. Tranche optionnelle 2 : Mission H1 et H2 : Etude AVP du Grand Parc de la Plaine du Var et son actualisation. Les conditions d'affermissement de ces tranches optionnelles sont indiquées à l'article 2.3 du CCAP de l'accord-cadre. De même, les marchés subséquents pourront éventuellement comporter des tranches. Ce point sera précisé lors de la passation des marchés subséquents. Pour rappel, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et encadré par un montant maximum total de 3 500 000 euros HT (partie à bons de commande et partie à marchés subséquents comprises), et est décomposé comme suit :- Partie exécutée directement via des bons de commandes: sans montant minimum et encadré par un montant maximum de 2 000 000 euros HT ;-Partie exécutée via des marchés subséquents: sans montant minimum et encadré par un montant maximum de 1 500 000 euros HT. L'enveloppe prévisionnelle globale des travaux est de 90 230 000,00 euros HT. L'estimation de l'accord-cadre sur sa durée totale, partie à bons de commande et partie à marchés subséquents confondues est de 2 000 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant des prestations (40%)

Description : Ce critère sera analysé au regard du montant total indiqué dans le détail quantitatif estimation (DQE). La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = $100 * (O / On)$ Dans laquelle : O = Prix de l'offre la moins disante On = Prix de l'offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée. Les notes pondérées seront arrondies au centième supérieur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique et méthodologique

Description : La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/ Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : Sous-critère n°1 - Compréhension des enjeux (25 points) : Une note de 4 pages au maximum (sauf pages de titre / sommaire / annexes) qui synthétise la compréhension des enjeux urbains, paysagers, écologiques, programmatiques et techniques du projet global : le maître d'ouvrage analysera si la note démontre la bonne compréhension des enjeux du projet global par le candidat notamment en ce qui concerne l'insertion du projet global dans son environnement ainsi que l'articulation des différentes opérations constituant ou jouxtant le projet global. Il est précisé que l'EPA valorisera une note adaptée à ses enjeux propres en cohérence avec le CC de l'accord-cadre et non transposable à tout maître d'ouvrage. Sous-critère n°2 - Pertinence des ambitions et orientations d'aménagement proposées (30 points) : Une note de 5 pages au maximum (sauf pages de titre / sommaire / annexes) dans laquelle le candidat explicite, au regard des enjeux identifiés précédemment, les ambitions et les orientations d'aménagement qu'il propose pour le Grand Parc de la Plaine du Var, la requalification du Boulevard du Mercantour et l'avenue Luciano. Cette note sera amendée avec des croquis à main levée, ou des schémas de principes : le maître d'ouvrage analysera la pertinence des propositions du candidat au regard des ambitions portées par l'EPA et ses partenaires, de leur cohérence (à l'échelle du projet global et à l'échelle du secteur sud de la Plaine du Var) et de leur caractère opérationnel et innovant. Il est précisé que l'EPA valorisera une note adaptée à ses enjeux propres en cohérence avec le CC de l'accord-cadre et non transposable à tout maître d'ouvrage. Sous-critère n°3 - Pertinence de l'organisation de l'équipe dédiée et méthodologie de travail (25 points) : Une note méthodologique présentant : -Une note de 5 pages au maximum (sauf pages de titre / sommaire / annexes) présentant : *L'équipe qui sera dédiée à la réalisation de la mission : le candidat devra préciser pour chaque membre de l'équipe dédiée ses compétences, son parcours (CV) ainsi que des références (des membres de l'équipe dédiée) d'opérations similaires à celle de la présente consultation. *Une description de l'organisation et des méthodes qui seront instaurées au sein de l'équipe dédiée pour concevoir un projet afin de réaliser les prestations objet de l'accord-cadre en transversalité ; *Une description de l'organisation et des méthodes proposées pour instaurer un travail de co-construction avec le maître d'ouvrage et ses partenaires ainsi que les maîtres d'oeuvre/ prestataires en charge d'autres études. Le candidat précisera dans cette note les participants et le nombre d'ateliers qu'il estime nécessaires pour mener à bien chacune des missions du marché. Le maître d'ouvrage évaluera si les moyens humains, l'organisation et les méthodes proposées permettent de répondre à ses besoins et attentes décrits dans le CC de l'accord-cadre du marché. Il est précisé que l'EPA

valorisera une note adaptée à ses enjeux propres en cohérence avec le CC de l'accord-cadre et non transposable à tout maître d'ouvrage. Sous critère n°4 - Cohérence du calendrier prévisionnel (20 points) : Une proposition de calendrier prévisionnel détaillé pour mener à bien les missions de l'accord-cadre ; ce calendrier devra tenir compte du calendrier prévisionnel du projet global précisé dans le CC de l'accord-cadre. Le maître d'ouvrage évaluera si le calendrier proposé par le candidat permet de respecter le calendrier prévisionnel de la ZAC Parc Méridia et du Grand Parc de la Plaine du Var. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " valeur technique et méthodologique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = $100 \times (Ni/Nmax)$ Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée. Les notes pondérées seront arrondies au centième supérieur.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : un référé précontractuel peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.5511 et suivants et R.5511 et suivants du code de justice administrative). Après la conclusion du contrat, il est possible d'exercer un référé contractuel dans les conditions prévues aux art. L.55113 et suivants et R.5517 et suivants du code de justice administrative et/ou un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, "Département du TarnEtGaronne, no358994. Un recours pour excès de pouvoir dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est possible dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : EPA Ecovallée Plaine du Var

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 3,500,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : RESEAUX PAYSAGE ET URBANISME

Nom officiel : ROLAND RIBI et ASSOCIES,, INGEROP,

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot n°1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : no

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-0009

Titre : Accord-cadre mono-attributaire en vue de la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre concepteur coordonnateur pour le projet global: le Grand Parc de la Plaine du Var, la ZAC Parc Méridia et les espaces publics desservant le parc hors périmètre de la ZAC.

Date de conclusion du marché : 03/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : EPA Ecovallée Plaine du Var

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPA Ecovallée Plaine du Var

Numéro d'enregistrement : 50885888300012

Adresse postale : 455 promenade des Anglais Immeuble Nice Plaza

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@epa-plaineduvar.com

Téléphone : +33 493217102

Profil de l'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des fleurs CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33489978600

Adresse internet : <https://www.nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : RESEAUX PAYSAGE ET URBANISME

Numéro d'enregistrement : 87927296100027

Adresse postale : 20 rue Voltaire

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : cattoni@agencereseaux.fr

Téléphone : 0988417563

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ROLAND RIBI et ASSOCIES

Numéro d'enregistrement : 41813697400049

Adresse postale : 15 avenue de la Paix Simone Veil BP 30069

Ville : Strasbourg cedex 2

Code postal : 67002

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : strasbourg@rra.fr

Téléphone : 03 90 41 28 10

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : INGEROP

Numéro d'enregistrement : 48962613500144

Ville : Villeneuve Loubet

Code postal : 06271

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : laetitia.respaud@ingerop.com

Téléphone : 0492133210

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : HEKLADONIA

Numéro d'enregistrement : 84225071400016

Adresse postale : 242 bd Voltaire

Ville : Paris

Code postal : 75011

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : hekladonia@gmail.com

Téléphone : 0676832313

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0007

Nom officiel : ATELIER FRANCK BOUTTE

Numéro d'enregistrement : 79026189500011

Adresse postale : 43 bis rue d'Hautpoul

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : candidature@franck-boutte.com

Téléphone : 0142025080

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0008

Nom officiel : ATELIER ISLA

Numéro d'enregistrement : 5215010800027

Adresse postale : 142 avenue de Flandres

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : pma@isla.paris

Téléphone : 0673260872

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 886289dd-663d-4bd6-bb0a-102f46ab1499 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/05/2024 à 10:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2024